



MULHOUSE ALSACE
AGGLOMÉRATION

Guide pour bien accueillir ses deux poules



j'adopte des

POULES

Dans le cadre de sa politique de réduction des déchets, Mulhouse Alsace Agglomération (m2A) vous offre 2 poules.

Ce guide vous délivre conseils et recommandations pour assurer le bien-être de vos poules et récolter de bons œufs frais, pondus du jour.

Avoir 2 poules sur son terrain permet d'éviter la production d'environ 146 kg/an de déchets (200 gr/jour/par poule) tout en fournissant quasi-quotidiennement des œufs frais.





Comment vivent les poules ?

Les poules vivent toujours à plusieurs et communiquent entre elles. Elles sont aussi capables d'interactions avec les humains. Elles s'attacheront à la personne, qui les nourrit et passe un peu de temps avec elles. Elles sont faciles à vivre. Un enfant d'une dizaine d'années peut s'en occuper avec le soutien de ses parents.

Les poules sont des êtres sensibles, qui n'aiment pas le changement et le stress. Il est préférable de se tenir à des heures régulières pour les repas.

Dès que possible, lâchez-les dans le jardin ! Les poules aiment se promener en liberté, gratter le sol et manger au gré de leurs rencontres limaces, vers de terre, insectes, herbe. À cette occasion, elles prennent aussi des bains de soleil et de poussière.

Pour leur confort et leur sécurité, elles ont besoin d'un poulailler et d'un **terrain enclos de 8 à 10 m²** minimum couvert et profondément implanté dans le sol pour échapper aux prédateurs aériens et terrestres. Si possible, l'enclos est à déplacer de temps en temps. Les poules passent la nuit dans le poulailler fermé.

La poule pondeuse est très rustique et ne craint pas le froid, si elle est au sec, à l'abri du vent et soignée convenablement. Par grand froid ou forte chaleur, les poules pondent moins.

À la fin de l'été, le plumage se renouvelle intégralement, ce qui est normal.





Que mangent les poules ?

Les poules consomment essentiellement des épluchures et de restes de repas (+ un complément quotidien en céréales + de l'eau).

Elles mangent « de tout, un peu » pour avoir des vitamines, des minéraux et des acides aminés dont elles ont besoin.

C'est-à-dire, quotidiennement :

- ce qu'elles glanent dans le jardin,
- des restes de plats préparés : légumes cuits, viandes et poissons, pommes de terre cuites,
- du riz, des pâtes et autres féculents, des restes de soupes et sauces,
- des épluchures de légumes et fruits,
- des déchets du désherbage,
- un complément de céréales : blé, orge, avoine, maïs concassé... (1 à 2 poignées par poule),
- des grains de sable ou minuscules cailloux si elles n'y ont pas accès dans le jardin, pour leur permettre de broyer leur nourriture,
- vous pouvez ajouter régulièrement des coquilles d'œufs, d'huîtres et de moules écrasées (calcaire).

ATTENTION : pas de pain, d'épluchure d'agrumes, de banane, de pomme de terre crue, d'oignon.



Quel entretien ?



- Lavez régulièrement la mangeoire et l'abreuvoir,
- Une fois par semaine au moins, nettoyez le poulailler et le pondoir et changez leur litière,
- Une fois par an, désinfectez le poulailler.

Que faire des déjections ?

Les mettre dans le composteur, les jeter dans la poubelle brune ou bleue emballées dans du papier journal ou équivalent, ou les utiliser comme engrais (de manière modérée).

Et leur poulailler ?

Le poulailler comprend un perchoir en hauteur et un nichoir confortable, avec une litière en paille ou en sciure.

Le logement doit être sain et spacieux. Les poules ont besoin que l'air circule car elles craignent l'humidité mais aussi les fortes chaleurs en été.

Le principe : des aérations sur deux façades pour créer un flux d'air constant (sans courant d'air), avec des ouvertures grillagées et **en partie haute du poulailler**. Adossez votre poulailler à des murs situés face au Nord et à l'Ouest. Les ouvertures seront orientées à l'Est, de préférence. Les poules craignent le vent, en particulier en hiver.

Prévoyez également une zone ombragée en cas de forte chaleur.

Pour éviter toute maladie, nettoyez correctement le poulailler (et ses abords) et observez régulièrement vos poules. Une poule qui pond moins, devient prostrée, maigrit, doit alerter. Emmenez-là chez le vétérinaire.





Si vous avez d'autres animaux...

Il n'y a pas de problème de cohabitation avec les chats, prudence avec les chiens qui sont chasseurs. Si votre chien a l'habitude de côtoyer d'autres espèces et s'il est calme, la cohabitation devrait bien se passer. Prenez le temps, car les premières présentations risquent de leur donner de grosses émotions !

L'adaptation

À leur arrivée chez vous, laissez-leur le temps de s'habituer à ce nouvel environnement, à leur enclos et aux membres de votre famille. Donnez-leur immédiatement eau et nourriture.

Gardez-les 48h dans leur enclos pour qu'elles se sentent chez elles et en sécurité, ensuite vous pourrez les lâcher régulièrement dans le jardin ou dans un parcours de promenade à l'extérieur de l'enclos.



Comment consommer les œufs ?

- Ramassez les œufs tous les jours et consommez-les dans les 3 semaines,
- Choisissez un lieu de stockage avec peu de variations de température,
- Ne lavez jamais les œufs avant l'entreposage (pour nettoyer un œuf avant sa consommation, utilisez une brosse ou un linge sec),
- Un œuf frais ne doit pas avoir d'odeur,
- Ne conservez pas les œufs fêlés,
- Avant chaque manipulation, lavez-vous les mains.



Quelques ressources

Tout sur ma poule - Elise Rousseau, Éditions Delachaux et Niestlé

Quelques poules dans mon jardin - Éditions ULMER

Guide complet de l'éleveur amateur - Hervé Husson, Éditions ULMER

J'élèverais bien des poules ! - Michel Audureau et Patricia Méaille, Éditions Terre Vivante

Pour les enfants :

Aujourd'hui je vais au poulailler - Éditions Rusti'kid, welfalm

www.poulespondeuses.com • www.gallinette.net

www.les-poules.com • www.elevage-poules.com

www.aviculture68.org

RAPPEL IMPORTANT

L'animal n'est pas un objet. Depuis le 28 janvier 2015, la loi reconnaît tout animal comme un « être vivant doué de sensibilité » (article 515-14 du Code Civil) et non plus comme un bien meuble (article 528), en accord avec le code rural et le code pénal. **Accueillir deux poules au sein de son foyer impose donc d'en prendre soin quotidiennement.**





MULHOUSE ALSACE
AGGLOMÉRATION

